

Communiqué de presse,
Le 7 janvier 2026

Le SDE35 et ENGIE Solutions signent un contrat de concession de 20 ans pour le futur réseau de chaleur de Fougères

- **Un projet pilote pour le Syndicat Départemental d'Energie 35 : signature du contrat de concession du futur réseau de chaleur de la ville de Fougères pour une durée de 20 ans**
- **Création d'un réseau de 15 kilomètres qui desservira des bâtiments publics et privés**
- **88 % d'énergie locale et renouvelable grâce à une chaufferie biomasse qui fera économiser 109 500 tonnes de CO₂ pendant la durée du contrat.**

Une solution énergétique durable et locale

Cet engagement marque une étape décisive en termes de transition énergétique pour le territoire avec la signature ce mercredi 7 janvier d'un contrat d'une durée de 20 ans en présence d'Olivier Dehaese, Président du SDE35, de Louis Feuvrier, Maire de Fougères, et de Benoît Martin, directeur du Territoire Centre-Ouest d'ENGIE Solutions.

Ce réseau de chaleur alimentera, à terme, 74 sous-stations desservant des bâtiments publics et privés avec une chaleur produite à 87,8* % en moyenne à partir d'énergies renouvelables et de récupération.

La construction de la future chaufferie biomasse du réseau et des sous-stations est assurée par ENGIE Solutions. L'ensemble s'étendra sur près de 15 km, reliant les différents points stratégiques de la commune et représentera une consommation annuelle des abonnés de 32 GWh/an dès la fin des travaux de premier établissement.

Ce nouvel équipement sera alimenté par une chaufferie biomasse d'une puissance de 7 MW à la conception optimisée, installée sur une parcelle mise à disposition par la commune sur le secteur du Paron. L'appoint ou le secours lors des maintenances sera assuré par des chaufferies gaz déjà existantes sur le territoire. Ce projet se veut exemplaire afin de pouvoir prétendre aux aides de l'ADEME.

Pour garantir une gestion locale et efficace, une entité dédiée, filiale locale d'ENGIE Solutions, sera créée dans le cadre de ce projet. Elle assurera l'exploitation et la maintenance du réseau, en lien étroit avec les acteurs du territoire et sous le contrôle du SDE35, autorité délégante.

*après l'arrêt de la cogénération en 2030

Un ancrage territorial fort et responsable

L'approvisionnement en biomasse repose sur des ressources forestières et bocagères en partie certifiées, issues de plateformes situées dans un rayon de 100 kilomètres. Ce modèle d'économie circulaire valorise les filières locales et limite les impacts environnementaux liés au transport. Les fournisseurs engagés garantissent une qualité conforme aux normes, avec une traçabilité et une gestion durable des ressources.

Au-delà de ses performances énergétiques, la qualité de l'air sera également contrôlée dans le cadre de ce projet. Les citoyens pourront aussi s'impliquer dans la réussite du projet avec un financement participatif qui sera proposé.

A noter qu'en parallèle des projets de réseau de chaleur développé dans le département, le SDE35 mène une étude avec les 18 EPCI du département sur le potentiel de bois énergie et les moyens de renforcer cette filière à l'avenir.

« Accompagner le SDE35 et la ville de Fougères avec ce réseau illustre parfaitement notre vision d'une énergie au service des territoires et de ses habitants. Grâce à l'implication de nos équipes locales et à une approche partenariale forte, nous avons conçu une solution sur mesure, performante et inclusive. » — Benoît Martin, directeur du Territoire Centre-Ouest, ENGIE Solutions.

Une mise en service progressive sur l'ensemble de la Ville

- **Fin 2027** : reprise du réseau Fougères Habitat avec les moyens actuels (gaz et cogénération) et 3 km d'extensions, dont le Centre Hospitalier.
- **2028** : mise en service de la chaufferie biomasse et phase de développement majeure.
- **2030** : achèvement des travaux de construction initiale.
- **Entre 2028 et 2030** : la production sera assurée par le gaz et la cogénération, complétés par la biomasse. L'exploitation sera confiée aux équipes locales d'ENGIE Solutions, déjà responsables de plusieurs réseaux dans la région rennaise.

Avec un investissement de 26,15 M€, ce deuxième projet pour le SDE35 s'inscrit dans une dynamique territoriale plus large, avec un accompagnement croissant des réflexions des communes du territoire brétillien autour de la mise en place de réseau de chaleur.

Historique :

- **2021** : première étude de faisabilité « chaufferie bois et réseau de chaleur » (secteur nord) menée par Fougères Habitat et le Centre Hospitalier, avec l'ALE du Pays de Fougères, la ville de Fougères, le SDE35 et l'ADEME.
- **Janvier 2023** : le SDE35 valide le transfert de compétence de développement et d'exploitation des réseaux de chaleur, après sollicitation de la ville.
- **Juin 2023** : actualisation de l'étude avec le bureau d'étude thermique MANERGY et engagement d'un diagnostic poussé des installations ainsi que des négociations avec les partenaires : Fougères Habitat, la ville de Fougères et le Centre Hospitalier de Fougères.
- **Novembre 2023** : finalisation de l'étude de faisabilité RCU sur le sud de la ville menée par la ville et extension de l'étude à un périmètre élargi incluant le sud (Chattièvre).
- **Avril 2024** : transfert officiel de la compétence réseau de chaleur de la ville de Fougères au SDE35 pour la gestion technique, juridique et financière d'un projet d'ampleur à l'échelle de la commune.
- **Septembre 2024 à décembre 2025** : procédure de recherche et de désignation du futur délégataire après plusieurs phases de négociation.

Contacts presse :

ENGIE Solutions : Alix Germain – 07 64 44 74 36 – alix.germain@external.Engie.com
SDE35 : Maëlle DEREPPER – 06 07 74 12 60 – m.derepper@sde35.fr -

A propos du SDE 35 :

Dans le cadre de ses compétences optionnelles, le SDE35 exerce depuis 2023 en lieu et place des communes qui en font la demande, la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de chaleur.

Aujourd'hui, le SDE35 exerce la compétence chaleur sur le territoire de 2 communes (Bain-de-Bretagne et Fougères). Le syndicat accompagne en parallèle 6 communes dans la réalisation d'étude de faisabilité.

Pour en savoir plus : <http://www.sde35.fr>

A propos d'ENGIE Solutions :

ENGIE Solutions est l'allié durable des villes, des industries et des entreprises tertiaires sur la voie de la décarbonation. Pour accélérer leur transition énergétique et mieux associer performance économique et énergétique, chaque jour, au cœur des territoires, nos 16 000 collaborateurs conçoivent des mix énergétiques et des installations pour répondre aux besoins de nos clients, en fonction de leurs ressources, grâce à une palette de solutions complémentaires comme les réseaux locaux d'énergie, la production d'énergies décarbonées sur leurs sites ou nos services de performance énergétique. ENGIE Solutions est une marque du groupe ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone. ENGIE Solutions a réalisé un CA de 5,4 milliards d'euros en 2024. Pour en savoir plus : <http://www.engie-solutions.com> ou 

A propos de Fougères

Très engagée pour la transition écologique et énergétique, la Ville de Fougères mène de nombreuses actions pour améliorer la performance énergétique de ses bâtiments et équipements sportifs notamment grâce à une meilleure gestion des énergies (gaz et électricité) dans l'ensemble de ses locaux (télégestion, remplacement éclairages des stades, relamping, réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier et Energétique, ...). A l'échelle de la ville, les réseaux de chaleur constituent bien sûr un outil essentiel de décarbonation énergétique et de diversification du mix énergétique. Les études ont montré tout l'intérêt d'établir ce réseau de 15 km, intégrant les 3 km de Fougères Habitat, et de construire une chaufferie bois sur le site de Paron. A terme, une quinzaine de bâtiments municipaux devraient être raccordés.